MUSSIG'INFO - OCTOBRE 2022

Votre magazine d'informations communales

SOMMAIRE

ÉDITO 2
INFOS PRATIQUES 2
IDÉES SORTIES 2
CULTURE & PATRIMOINE 4
ENVIRONNEMENT - ESPACES VERTS 5
TOURISME 6
URBANISME & TRAVAUX 7
PROJETS EN COURS D'ÉTUDE 8
LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 11
LE CARNET DES ASSOCIATIONS 14

www.mussig.fr - 03 88 85 31 44 - mairie.mussig@evc.net

ÉDITO

Chères Mussigeoises, Chers Mussigeois,

Ces derniers mois nous ont fait comprendre la fragilité de notre environnement, la nécessité de préserver les ressources et particulièrement notre eau, tellement essentielle à notre vie, nos cultures. Le lancement du diagnostic Trame Verte et Bleue, contribuera à la feuille de route communale pour les prochaines années.

Le contexte géopolitique a des conséquences directes pour notre commune avec une augmentation significative des prix de l'énergie. Nous agissons depuis plusieurs semaines pour y faire face, en optimisant la programmation du chauffage tout en s'alignant sur les recommandations nationales, et en gérant au mieux l'utilisation de nos locaux communaux, dont 90% fonctionnent au gaz.

Les travaux de la rue des Pâturages ont débuté en septembre et s'échelonneront jusqu'à la fin d'année, en parallèle l'aménagement d'une plateforme de stockage communale est en cours de finalisation. L'inauguration de la cabane à livres par le Conseil des jeunes en juillet a marqué la concrétisation d'un premier projet qui en amènera, à n'en pas douter, d'autres.

Ensemble, avec des ingrédients tels la solidarité et la bienveillance, dessinons un Mussig agréable à vivre pour tous.

Votre maire
Philippe WOTLING

INFOS PRATIQUES

Mairie :
Tél : 03 88 85 31 44
Email : mairie.mussig@evc.net
Site : www.mussig.fr

Horaires d'ouverture Mairie
et Agence postale communale :
Lundi 8h à 12h -13h30 à 17h30
Mardi au vendredi : 8h à 12h

Maire et adjoints :
Sur rendez-vous, contacter le secrétariat de mairie

Numéros Utiles :
Sapeurs-pompiers : 18
SDEA (Eau et Assainissement) : 03 88 19 29 99
Urgence gaz : 0 800 473 333
Enedis : 0 972 67 50 67
Gendarmerie Marckolsheim : 03 88 58 29 80
SMICTOM / SCHERWILLER : 03 88 92 27 19
Centre Antipoison / Strasbourg : 03 88 37 37 37

Ma mairie en poche.

facebook

Nous vous rappelons que les procès verbaux du conseil municipal sont en ligne sur www.mussig.fr
De plus vous avez la possibilité de les recevoir directement par mail.
Pour plus d'infos : Contacter la mairie

IDÉES SORTIES

NOVEMBRE

5- 6 et 11-12 novembre : Théâtre alsacien
8 novembre :
Conférence « Mon ado dans tous ses états »
27 novembre : Vente de charité

DÉCEMBRE

1er décembre : Don du sang
3 décembre : Soirée spectacle APP
4 décembre : Saint-Nicolas
11 décembre : Concert de Noël
12 décembre : Conseil communautaire

LE CMJE

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE MUSSIG ALLONGE LEUR MANDAT JUSQU'EN MARS 2023.

Pourquoi ?
- A cause de la crise sanitaire qui ne nous a pas permis de nous voir assez régulièrement pendant les vagues de Covid-19.
- Parce que c'est plus pratique d'arrêter quasiment au même moment que la prochaine élection du maire en 2026.
- Afin de finaliser quelques projets en cours et pour en continuer certains.

Le CMJE

MOTS MÉLÉS SUR L'AUTOMNE

G	Z	S	V	D	O	G	V	T	Y	I	B	G	T	V	Q	U	E	W	B
V	A	L	N	B	O	I	S	E	W	E	R	P	B	I	U	P	L	D	T
J	Q	H	I	O	J	M	K	R	L	M	E	M	C	M	N	F	A	X	W
O	M	Ç	I	U	N	Ç	F	L	S	L	F	M	A	F	H	E	G	N	O
F	P	O	D	I	W	G	I	V	Ç	F	D	B	Z	I	W	Ç	I	E	P
W	B	B	F	U	K	U	I	C	F	C	Ç	R	A	P	Y	Y	O	E	Y
D	K	F	V	N	O	X	F	P	Z	G	J	A	T	L	N	O	I	W	P
G	G	E	H	R	D	B	J	I	M	Z	M	I	H	R	U	O	M	O	K
D	N	U	T	J	S	E	R	B	R	A	A	G	C	Ç	A	U	M	L	A
T	U	I	U	Z	J	T	O	Y	Y	J	H	X	O	D	G	M	Q	L	T
L	C	L	A	L	M	R	F	Y	J	Q	I	C	F	F	E	Q	F	A	X
W	B	L	V	Ç	B	R	N	G	J	O	T	C	Q	S	S	S	D	H	P
G	B	E	K	N	O	Z	L	Ç	N	O	Q	U	W	X	X	V	H	L	D
Q	O	S	S	I	W	D	P	Z	B	G	W	F	M	M	A	R	R	O	N
P	K	Y	D	O	Ç	I	Q	R	T	H	S	Ç	B	O	P	C	T	B	O
Ç	K	A	G	U	D	O	E	P	Z	N	U	J	N	S	Y	C	H	Y	I
E	Y	B	O	P	V	U	Z	M	R	M	N	M	O	R	P	S	J	A	E
G	Q	H	P	O	I	R	E	S	U	C	O	I	U	P	Z	J	R	C	T
G	Y	T	A	E	N	M	O	T	U	A	C	T	Z	T	X	T	T	Z	R
T	U	U	E	Q	T	V	Z	S	B	N	C	W	L	U	R	P	H	T	S

ARBRES
AUTOMNE
BOIS
CHAMPIGNONS
CHAT
CITROUILLE
FEUILLES
FROID
HALLOWEEN
MARRON
NOIX
NUAGES
OCTOBRE
POIRES
POMMES
VENT

MERCREDI 28 SEPTEMBRE

Le Conseil Municipal des Jeunes a participé au nettoyage d'automne.
Ils ont ramassé des bouteilles d'eau pleines, des mégots, …

Après ce travail très dur, nous avons eu une bonne récompense !

ATTENTION de ne pas jeter des déchets dans la nature !
La nature n'est pas une POUBELLE !

CABANE À LIVRES

Le conseil municipal des jeunes a inauguré en juillet la cabane à livres !
Chouette ! Tu peux venir trouver un livre pour ta soirée. N'oublie pas de le ramener, comme ça d'autres enfants peuvent le lire !
Dans toutes les petites étagères, viens chercher ce qu'il te plaît !!!!
Attention, ce n'est pas une poubelle, alors ne mets pas de manuels d'utilisation ou de gros dictionnaires !!!

PARCOURS SENSORIEL

Viens aussi t'amuser sur le sentier sensoriel !! Fait de matériaux de récupération, tu peux y trouver des activités comme du morpion, un mur sonore et plein d'autres choses divertissantes… !

Nous sommes très contents d'être arrivés au bout de ces projets, même si ça nous a pris beaucoup beaucoup de temps, nous nous sommes amusés tous ensemble !
VIVE LA SOLIDARITÉ !

Le conseil municipal des jeunes !

CULTURE & PATRIMOINE

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Une visite insolite de la mairie était au programme des journées du patrimoine le 20 septembre. C'est de la cave au grenier que les habitants ont pu découvrir le bâtiment.

Différentes anecdotes (avec un clin d'œil du conseil des jeunes en blouse d'écolier…) ont ponctué cette visite qui a permis de découvrir le bâtiment sous un autre angle.

EXPOSITIONS PHOTOGRAPHIQUES

Pour la deuxième année, des expositions éphémères ont pris place dans le village durant la période estivale. Un hommage aux « Malgré nous » autour de la Maison des Associations, la découverte de clichés « nature » place de l'école et enfin une remontée dans le temps avec la reconduction du parcours photographique. Un joli succès qui amène d'ores et déjà à travailler sur de nouvelles thématiques pour 2023.

ENVIRONNEMENT - ESPACES VERTS

UNE JACHÈRE FLEURIE COMMUNALE

C'est un projet visant à œuvrer en faveur de la biodiversité qui a été mis en œuvre sur une parcelle communale au Nord du village sur près de 40 ares.

Les abeilles, guêpes, bourdons ou encore fourmis sont des insectes visant à la reproduction de 70 à 80 % des plantes à fleurs. La pollinisation est donc d'une importance capitale pour les écosystèmes locaux.

RÉUNION PUBLIQUE : TRAME VERTE ET BLEUE

Le 6 octobre s'est déroulée à la maison des associations une soirée autour du thème « la nature dans votre paysage » et de la biodiversité. Cette soirée marqua le lancement d'un programme communal d'actions visant à améliorer et développer les espaces naturels à travers le programme de la Trame Verte et Bleue.

En partenariat avec la Maison de la Nature et la LPO, cette soirée a permis d'avoir des échanges participatifs autour du thème de la biodiversité, de découvrir le projet communal et intercommunal avec un recueil des envies d'agir et de sortie nature. La constitution d'un groupe de travail avec des habitants est partie prenante du projet.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Passage à l'éclairage led pour les lampadaires de la rue des Fougères et la partie Est de la rue de la Forêt depuis le mois de septembre.

Dans la continuité, c'est l'ensemble de la rue des Pâturages qui va passer à l'éclairage leds d'ici fin d'année.
Les réflexions se poursuivent pour étendre encore le dispositif à d'autres rues du village, ainsi qu'une expérimentation sur la réduction de l'éclairage public.

LE JURY FLEURISSEMENT

C'est le 27 juillet dès 7h45 que le jury s'est réuni pour débuter sa tournée avec près de 300 maisons qui ont été admirées.
A découvrir dans un prochain Mussig'info, la publication des différents lauréats. Merci à tous les habitants pour la qualité du fleurissement !

MOBILITÉ : TIS, LA NOUVELLE LIGNE C AVEC 13 ALLERS - RETOURS PAR JOUR AU DÉPART DE MUSSIG !

Une réunion publique, en lien avec la commune de Baldenheim, s'est tenue à la maison des associations le 8 septembre avec présentation des nouveaux horaires de la ligne C du TIS : Baldenheim, Mussig, Sélestat, Kintzheim, Orschwiller.
Espérons que cette nouvelle ligne du transport intercommunal puisse faire de nombreux adeptes, condition pour que la ligne puisse pérenniser.

TOURISME

Une météo capricieuse, entre orage et canicule a malmené les sorties de l'été. Merci à la section patrimoine et aux différents intervenants pour leur engagement.

LES 20 JUILLET ET 3 AOÛT

Aux pas des villageois avec, à l'arrivée, la découverte de l'exposition dédiée aux malgré-nous.

LE 24 AOÛT

Se laisser transporter par les contes qui animent notre village…C'est ce qu'a proposé la maison de la nature avec des conteurs qui ont passionné le public nombreux par leurs histoires pleines de mystère.

URBANISME & TRAVAUX

Plusieurs travaux ont débuté à la rentrée de septembre et s'échelonneront jusqu'à fin d'année. Dans la continuité, des pourparlers sont en cours avec la Collectivité Européenne d'Alsace et la Communauté de Communes de Sélestat concernant des aménagements sur les rues de Heidolsheim et Baldenheim.

LA RUE DES PÂTURAGES

Les travaux ont débuté à la mi-septembre et s'étaleront sur près de 4 mois avec une réhabilitation complète de la partie Sud de la rue. Sur la partie nord, les optiques de l'éclairage public vont être remplacées par de l'éclairage led.
Le cout total des travaux s'élève à 227 000€ TTC.

LA RUE DE LA FORÊT

Des travaux d'assainissement et d'adduction d'eau ont été entrepris en septembre par le SDEA dans la rue de la forêt, ceci pour une durée de deux mois.

AMÉNAGEMENT D'UNE PLATEFORME DE STOCKAGE COMMUNALE

Mise en place d'une plateforme de stockage, en régie, sur la partie sud du terrain de l'étang de pêche. Ceci permettra d'avoir un lieu de desserte pour y stocker terre, copeaux bois, gravier…Un espace sera également dédié à l'Association foncière de Mussig.

PROJETS EN COURS D'ÉTUDE

PROJET MAIRIE

Suite à la réunion publique du 11 mai et à l'analyse des 121 questionnaires (distribués dans le Mussigeois de mai), veuillez trouver ci-après les différents retours. Cette analyse des besoins a permis d'étudier en profondeur les différents espaces du bâtiment. Ces données ont été transmises à l'architecte pour travailler le projet.

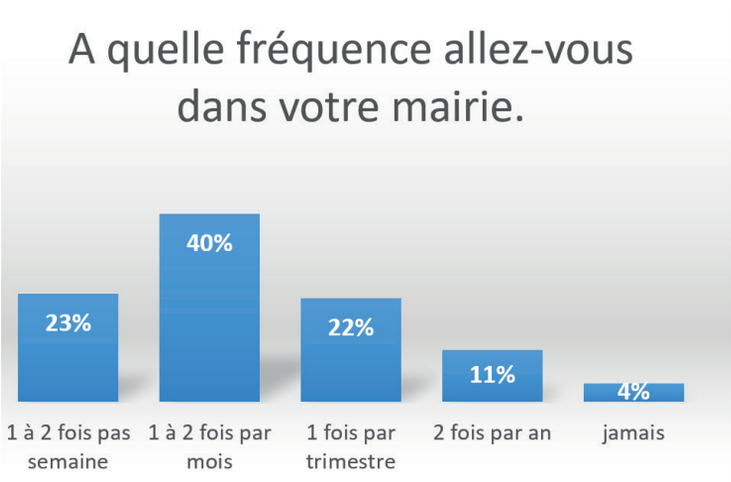

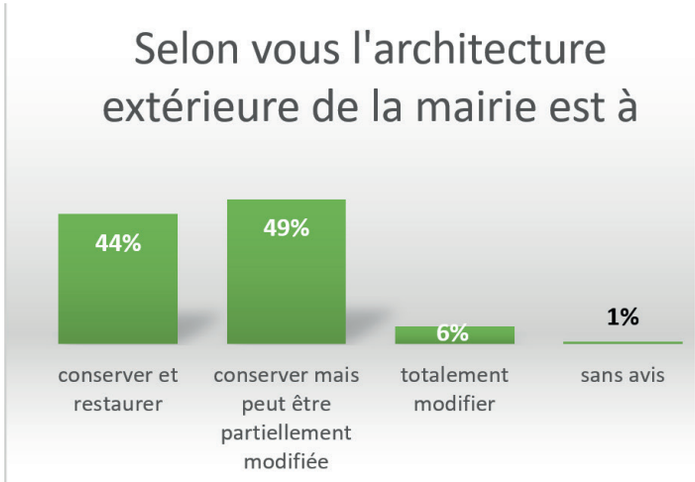

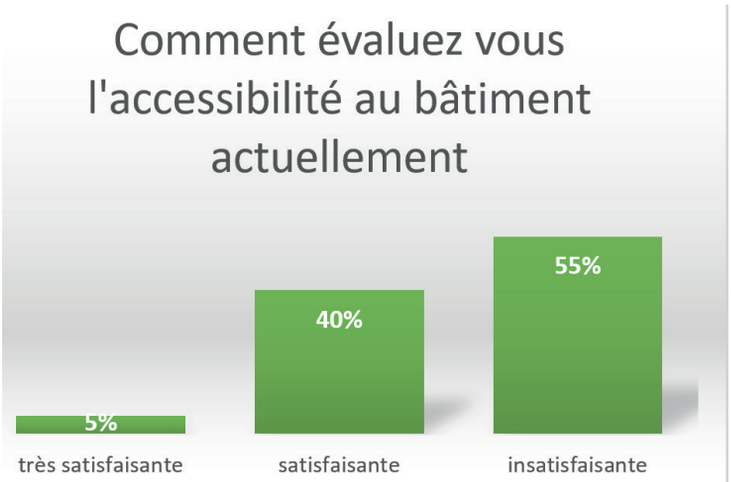

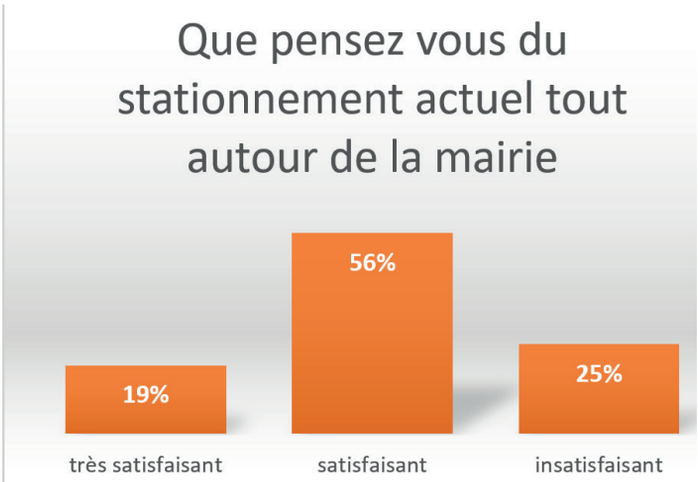

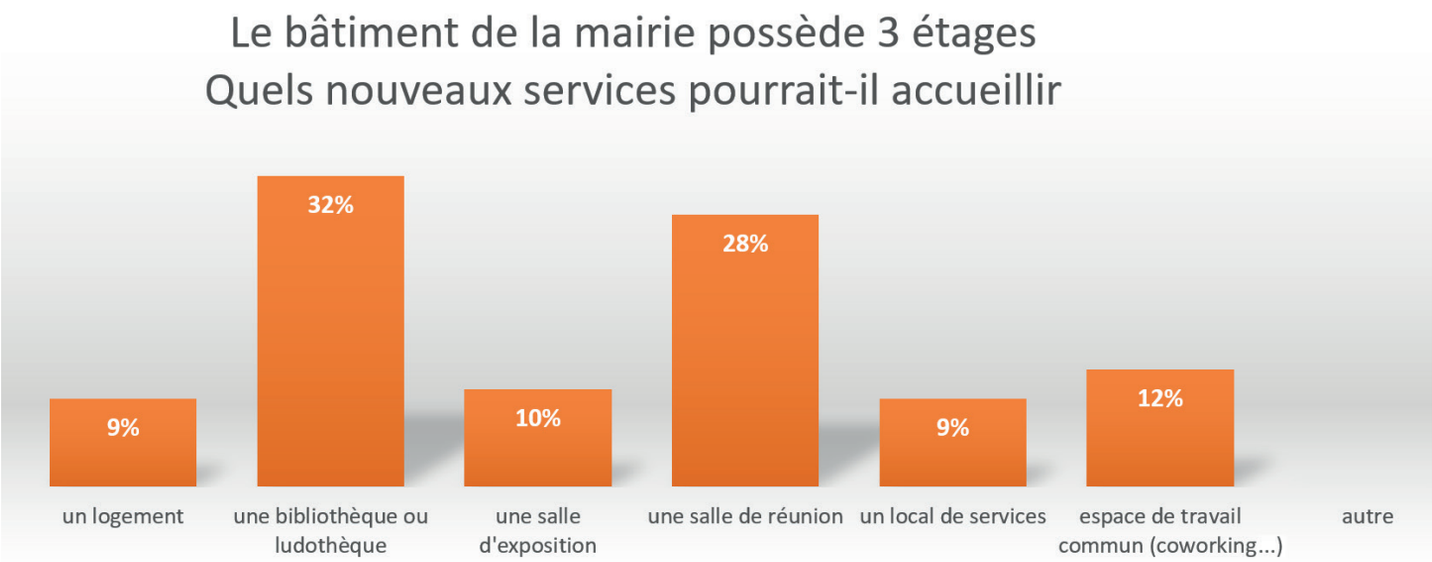

EMBALLAGES ET LES PAPIERS : TOUS DANS LE MÊME BAC !

Vom 1. Jânner 2023, Alli Verpackunge un Papierer were sortiert !

A compter du 1er janvier 2023, vous pourrez déposer tous vos emballages et papiers imprimés dans le bac jaune.

VERS PLUS DE RECYCLAGE

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et les flacons en plastique pouvaient être déposés dans le bac jaune, aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages devaient être jetés avec les ordures ménagères, faute de pouvoir les recycler. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage se sont mobilisés pour leur trouver des solutions de valorisation (recherche de débouchés pour le plastique, modernisation des centres de tri…). Dans le même temps, les industriels ont aussi été incités à faire leur part d'efforts, en emballant leurs produits de manière plus vertueuse.

Ce travail a porté ses fruits : à partir du 1er janvier 2023, nous pourrons trier plus et plus simplement. Le centre de tri des Scherwiller pourra à cette date accueillir tous les emballages. Ils seront dans leur grande majorité (80%) recyclés. Pour ceux dont les débouchés de recyclage n'existent pas encore ils seront valorisés énergétiquement.

A TRIER DANS LE BAC JAUNE :

Dans le bac emballages jaune : emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et tous les emballages, sans exception ! Quelques exemples : bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée…
Dans le conteneur à verre : emballages en verre.
Désormais, plus de doute **tous les emballages et les papiers se trient !**

ET EN PRATIQUE ?

1/ C'est un emballage ? Déposez-le dans le bac jaune !
2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
3/ Déposez vos emballages en vrac dans le bac (pas dans un sac).
4/ N'imbriquez pas vos emballages les uns dans les autres, votre tri serait perdu

UNE ADAPTATION DES DISPOSITIFS DE COLLECTE ET DE LA REDEVANCE

Le bac gris sera désormais destiné à recevoir uniquement les produits d'hygiène (gants, masques, éponges, lingettes, couches…), les petits objets en plastique (brosses à dents, stylos…), ainsi que les balayures, les cendres et les mégots. Pour rappel, les emballages en verre et les biodéchets sont à déposer dans les bornes d'apport volontaire dédiées.

Ce transfert important de volume de déchets du bac gris vers le bac jaune nécessitera une adaptation des dispositifs de collecte et de la redevance, pour assurer le bon fonctionnement de l'ensemble des services de gestion de collecte et traitement des déchets.

Dès le 1er janvier 2023, l'abonnement aux services du SMICTOM d'Alsace Centrale comprendra 18 levées du bac gris et 18 passages en déchèterie. Les levées et les passages supplémentaires seront facturés en plus. Pour que chacun trouve son rythme en fonction de sa production de déchets, la collecte du bac gris continuera de s'effectuer chaque semaine. L'objectif est de s'adapter aux nouveaux usages liés aux nouveaux gestes de tri : des biodéchets et de tous les emballages et papiers. Retrouvez toutes les informations sur le site
www.smictom-alsacecentrale.fr

Qualité de l'eau distribuée en 2021

Synthèse du contrôle sanitaire

www.grand-est.ars.sante.fr

Mars 2022

Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)

Consulter les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Bas-Rhin
Cité administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
F-67084 Strasbourg

ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr
+ 33 (0) 3 88 76 79 86

Crédit photo : fotolia.com

Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA)
Commission locale de BALDENHEIM-MUSSIG

ORIGINE DE L'EAU

Le SDEA - Commission locale de Baldenheim-Mussig (2307 habitants)[1] est alimenté en eau par 1 forage. Cette ressource en eau a été déclarée d'utilité publique le 20 mars 1985 et dispose de périmètres de protection.
L'eau est distribuée sans traitement. Les prélèvements d'eau sont réalisés au captage et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2020 (données INSEE)

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

17 prélèvements d'eau ont été réalisés par Eurofins, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution

- **12** analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- **0 analyse non-conforme** aux limites de qualité réglementaires**.**
- **Taux de conformité : 100 %**

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

- Dureté : 29,9 °f (degré français)
- pH : 7,4

Eau très dure (très calcaire) et à l'équilibre.

NITRATES

Limite de qualité : 50 mg/l

- Teneur moyenne : 35,4 mg/l
- Teneur maximale : 37,0 mg/l

La teneur en nitrates de l'eau distribuée respecte la limite réglementaire.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

Références de qualité :
Chlorures : 250 mg/l
Sodium : 200 mg/l
Fluor : 1,5 mg/l

- Teneur moyenne en chlorures : 26,3 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 11,0 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,07 mg/l

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

La molécule métolachlore ESA, métabolite du S-métolachlore (herbicide) est mesurée à des teneurs supérieures à la limite de qualité en vigueur (0,1 µg/L). Les concentrations moyenne et maximale dans l'eau distribuée sont respectivement de 0,09 et 0,15 µg/L. Un suivi analytique renforcé est réalisé afin de consolider ces observations.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2021, l'eau produite et distribuée par le SDEA – Commission locale de Baldenheim-Mussig est conforme aux limites de qualité bactériologiques en vigueur. Sur le plan physicochimique, elle n'est pas conforme aux exigences de qualité réglementaires pour le paramètre métolachlore ESA. La présence de cette molécule dans l'eau à des teneurs inférieures à sa valeur sanitaire maximale, bien que constituant une non-conformité réglementaire, ne présente pas de risque sanitaire pour le consommateur. Pour les autres paramètres chimiques mesurés, la qualité de l'eau distribuée est conforme aux limites de qualité en vigueur. L'eau peut être consommée sans restriction (voir fiche d'information complémentaire sur les métabolites de pesticides jointe en annexe)**.**

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

SÉANCE DU 1ER JUIN 2022

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL
Approbation du Procès-verbal du 6 avril 2022
3 ABSTENTIONS - ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

2. MARCHÉ PUBLIC : Lancement d'une procédure d'appel d'offres pour l'aménagement de la rue des Pâturages
Le CM autorise le maire à engager la procédure de passation du marché public, de recourir à un appel d'offres (ou toute autre procédure appropriée) dans le cadre du projet d'aménagement de la rue des Pâturages.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉLESTAT : Adhésion au groupement de commandes relatif à l'achat et à la fourniture de gaz naturel, de prestations de suivi et d'efficacité énergétique
Le CM approuve la constitution d'un groupement de commandes entre la Communauté de Communes de Sélestat, la Commune de Châtenois, le CCAS de Châtenois, le Conseil de Fabrique de Châtenois, la Commune d'Ebersheim, le Conseil de Fabrique d'Ebersheim, la Commune d'Ebersmunster, le Conseil de Fabrique d'Ebersmunster, la Commune de Kintzheim, la Commune de Mussig, la Commune de Scherwiller, le CCAS de Scherwiller, le Conseil de Fabrique de Scherwiller, la Commune de Baldenheim et la Commune de Sélestat relatif à l'achat et à la fourniture de gaz naturel, de prestations de suivi et d'efficacité énergétique associées permettant de desservir les sites de livraison des membres du groupement.
Le CM désigne la Ville de Sélestat comme coordonnateur du groupement de commandes, approuve la constitution d'une Commission d'Appel d'Offres (CAO) ad hoc du groupement de commandes composée d'un représentant élu parmi les membres ayant voix délibérative au sein de la Commission d'appel d'offres de chaque membre du groupement
Le CM désigne M. KOENIG Christophe comme membre titulaire et M. NEFF Bertrand comme membre suppléant.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. BAUX RURAUX : Avenant aux contrats de bail et mesures compensatoires
Conformément aux débats menés lors des dernières commissions communales, notamment sur l'abattage d'arbres non autorisés, il est proposé au conseil municipal de mettre en place, pour chacun des baux en vigueur, un avenant pour l'insertion d'un article relatif aux bois et émondes, d'une part, ainsi qu'un article relatif aux clauses compensatoires, d'autre part. Les autres articles du présent bail demeurent inchangés.

- Bois et émondes
Dans un souci de respect de l'environnement et respect de la végétalisation, il est proposé d'encadrer la gestion et l'entretien des espaces boisés et végétalisés des parcelles communales en location (exemple : arbres, bosquets). Pour ce faire, l'article H est modifié via l'ajout de la rubrique A) 1) relatif aux bois et émondes.
L'émondage sera autorisé lors des périodes règlementaires et le bois issu de son entretien normal pourra être utilisé par le preneur. En cas d'abattage autorisé, le produit restera alors propriété du preneur.

- Clauses compensatoires
Pour toute coupe d'un arbre autorisée, le preneur est tenu d'assurer la compensation via la plantation de deux arbres nouveaux (essences locales), tel que précisé dans l'avenant au contrat de bail.

Le CM approuve les termes de l'avenant aux baux pour l'encadrement de la gestion et de l'entretien des espaces boisés et végétalisés des parcelles communales concernées par lesdits contrats de bail ainsi que les clauses compensatoires. L'abattage d'arbres devra au préalable avoir été autorisé par la Mairie à la suite d'une saisine émanant du preneur.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. ASSOCIATIONS : Demande de subvention et avenant à la charte d'utilisation d'un bâtiment public
Conformément au débat mené lors de la dernière commission communale élargie et à la présentation faite par ses représentants, l'association sportive de Mussig (AS MUSSIG) a formulé une demande de subvention relative au fonctionnement du bâtiment du club house et de ses abords.

1) Subvention
Le CM décide la prise en charge des factures de gaz pour l'année 2021 pour le bâtiment du club-house.
1 ABSTENTION - ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

2) Avenant charte Club House
Monsieur le Maire rappelle qu'une charte relative à la gestion du bâtiment du Club House a été signée entre l'AS MUSSIG et la municipalité en date du 22 juillet 2006, pour définir conjointement les rôles des deux parties.
Une mise à jour de l'article 6 concernant la répartition des frais de fonctionnement et tâches entre lesdites parties s'avère nécessaire, notamment par l'ajout d'une tonte hebdomadaire des terrains réalisée par les agents techniques communaux durant la période estivale, ainsi que la prise en charge des frais de carburant relatifs à la tonte.
2 ABSTENTIONS - ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

6. DOMAINE ET PATRIMOINE : Mise en place d'une convention taxe d'aménagement – rue Fitzenz
Afin de mener à bien ces travaux, les services du SDEA, gestionnaires des réseaux d'eau et d'assainissement présentent une convention d'affectation de taxe d'aménagement, permettant la prise en charge financière des équipements publics d'assainissement collectif et d'alimentation en eau potable dont la réalisation par la commune est nécessaire pour répondre aux besoins des futurs habitants et usagers de la rue Fitzenz.

Le coût prévisionnel de chaque équipement à réaliser, y compris les frais d'étude, frais financiers et autres frais divers s'élève à 4 096,30 € HT soit 4 915,56 € TTC.
La commune s'engageant à rembourser au SDEA les montants liés aux extensions réalisés par son développement par le biais du reversement du produit de la taxe d'aménagement.
Le CM approuve la convention d'affectation de la taxe d'aménagement présentée par le SDEA.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. PERSONNEL COMMUNAL : Modification du tableau des effectifs
Le CM décide de modifier le tableau des effectifs en créant un poste de Rédacteur Territorial à temps complet à hauteur de 35/35e hebdomadaire, Filière administrative, Cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

SÉANCE DU 11 JUILLET 2022

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL
Approbation du Procès-verbal du 1er juin 2022.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. SALLES COMMUNALES : Révision tarifaire de la Salle des Fêtes 2023

Type de location	Association ou privé Mussigeois	Association ou privé Extérieurs
Location 1 jour avec cuisine et vaisselle	400 €	770 €
Location 1 jour avec cuisine SANS vaisselle	350 €	700 €
Location week-end avec cuisine et vaisselle	550 €	1 120 €
Location week-end avec cuisine SANS vaisselle	500 €	1 050 €
Location hall d'entrée + bar	105 €	150 €
Location hall d'entrée + bar avec cuisine et vaisselle	230 €	370 €
Location annuelle grande salle (cours, activités…)	Gratuit	25€/heure
Location association de Mussig manifestation à but non lucratif	Gratuit	

Le CM décide de modifier les tarifs de location de la Salle des Fêtes comme indiqué dans le tableau ci-dessus et ce, pour application au 01/01/2023.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. FINANCES PUBLIQUES : Demande de subvention classe de découverte

Le CM accorde une subvention à l'école élémentaire de Mussig dans le cadre de l'organisation d'une classe découverte (17 au 20 Octobre 2022), à hauteur de 50 € par enfant qui y participera ainsi qu'une enveloppe de 1 000€ pour les frais relatifs au transport.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. TRAVAUX : Approbation de devis

Le CM accorde une enveloppe de 1 500€ TTC pour l'achat d'ampoules LED dans la partie EST de la rue de la Forêt et de rue des Fougères.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN : Retrait d'une délibération

Considérant que la délibération n°2003-11-24-6 du 24 Novembre 2003 instituant le droit de préemption urbain n'est pas conforme à l'article L211-1 du Code de l'Urbanisme, il est proposé de retirer cette dernière. La Commune de Mussig disposant d'une carte communale comme document d'urbanisme, le Conseil Municipal sera amené à prendre une nouvelle délibération d'instauration du droit de préemption pour tout projet d'intérêt général nécessitant l'acquisition de terrains.

Le CM retire la délibération n°2003-11-24-6 du 24 Novembre 2003 portant institution d'un droit de préemption urbain.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

SÉANCE DU 24 JUILLET 2022

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Approbation du Procès-verbal du 11 juillet 2022.
3 ABSTENTIONS - ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

2. MARCHE PUBLIC – Aménagement de la rue des Pâturages : Attribution des marchés

Monsieur le Maire indique qu'une consultation a été lancée le 14 juin avec date de limite de réception des offres au 4 juillet 2022. L'objet du marché se compose en deux lots.
Lot n°1 : VOIRIE
Lot n°2 : RESEAUX SECS
Considérant l'analyse des offres par le cabinet de géomètres experts UN POINT SIX lors de la commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 18 juillet 2022.

Pour le Lot n°1 - VOIRIE, 6 offres réceptionnées : COLAS, VOGEL TP, DENNI LEGOLL, JEHL GERARD SAS, TP ET TRANSPORT SCHMITT et PONTIGGIA.

Après l'étude des différentes offres et les négociations, la meilleure note finale par rapport au prix global et au mémoire technique revient à l'entreprise JEHL GERARD SAS.

Le CM décide d'attribuer le Lot n°1 - VOIRIE, à l'entreprise JEHL GERARD SAS, pour un montant global (tranche ferme) de 128 824.26 € H.T., soit 166 589.11 € T.T.C., après négociation.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour le Lot n°2 – RESEAUX SECS, 3 offres réceptionnées : SOBECA, PONTIGGIA ENERGIE et FELDNER.
Après l'étude des différentes offres et les négociations, la meilleure note finale par rapport au prix global et au mémoire technique revient à l'entreprise FELDNER.

Le CM décide d'attribuer le Lot n°2 - RÉSEAUX SECS, à l'entreprise FELDNER pour un montant global (Tranche Ferme + option 2) de 50 478.66 € H.T., soit 60 574.39 € T.T.C., après négociation et changement de modèle de luminaire.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

FOYER CLUB DES JEUNES DE MUSSIG

Le Foyer-Club des Jeunes de Mussig a le plaisir de vous inviter à découvrir sa nouvelle pièce de théâtre à la Salle des Fêtes :

« D'FANNY KANN'S NIT LON » de Beate IRMISCH
Précédé de « D'R DEIFELKASCHTA » présenté par la **KINDERBÜHN**

Réservations à partir du 1 er octobre auprès d'Agnès Goetz :
par téléphone au **03 88 85 36 40** ou **06 27 96 10 85** entre 18h00 et 20h00
ou par mail : **jeanlouis.goetz@wanadoo.fr**

NOUS AVONS HÂTE DE VOUS REVOIR !

Samedi 5 novembre à 20 h,
Dimanche 6 novembre à 14 h
Vendredi 11 novembre à 20 h
Samedi 12 novembre à 20 h

NOUVEAU !!!
Ouverture des portes à 19 H
PETITE RESTAURATION &
BUVETTE

Entrée + Tombola = 9 €

ASSOCIATION LES ENFANTS D'ABORD

Nouvelle année scolaire rime avec motivation renouvelée pour les membres de l'association de parents d'élèves.

L'association est composée de représentants de parents d'élèves qui seront présents lors des conseils d'école, mais également en dehors s'il y a des questions ou des suggestions à faire remonter au corps enseignant.
Elle est également composée de membres, qui participent aux différentes actions et activités. Les décisions sont prises au sein du groupe et les actions sont réalisées ensemble, avec comme maître mot la convivialité. Ainsi nous organisons tant des activités à visée financières, que des activités à destination des enfants et parents.

Nous avions tous hâte de reprendre les actions nous permettant d'accompagner et de soutenir les projets de l'équipe pédagogique et notamment cette année, le séjour en classe de découvertes qui aura lieu du 17 au 20 octobre.
Au programme cette année ; vente de bretzels Boehli, bourse aux vêtements et articles de puériculture les dimanches 16 octobre 2022 et 12 mars 2023, marché d'automne le 28 octobre, passage du Saint Nicolas, Osterputz, vente de chocolats de Pâques mais également d'autres projets encore en réflexion !

Toutes ces actions perdurent grâce à la motivation des membres, des parents, des familles des enfants scolarisés mais également de l'ensemble des Mussigeois !

MERCI À TOUS !

L'adhésion est encore possible pour tous les parents d'un enfant scolarisé à l'école de Mussig. Si vous souhaitez nous rejoindre, nous donner un coup de main ou partager vos remarques, idées, vous pouvez nous contacter via **enfantsdabord.mussig@gmail.com**, notre page **Facebook**, notre boite aux lettres devant l'école ou via un des membres

A bientôt, L'équipe des Enfants d'Abord

AGF

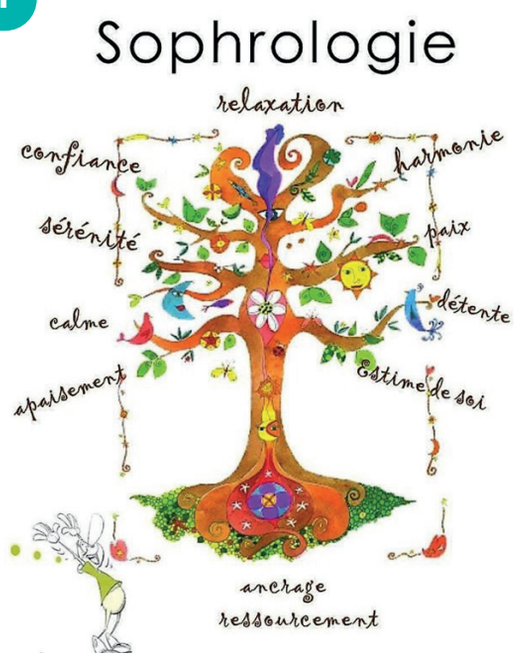

L'AGF propose de reprendre ses activités et donc, les séances de Sophrologie pourront reprendre le jeudi soir à partir du 22 septembre 2022, à la Maison des Associations de 19h30 à 20h30 (en face de l'Eglise).

La sophrologie est une technique de respiration en conscience qui permet de développer la sérénité, le mieux-être et une meilleure connaissance de soi.

Elle est basée sur la relaxation. Accessible à tous, elle permet le développement personnel et la confiance en soi.

Grâce à une pratique régulière, vous renforcez et améliorez votre regard sur votre corps, votre esprit et vous cheminez vers le futur avec un nouveau regard sur le présent et l'avenir.

Personne à contacter pour l'inscription : Véronique Burkhart au 03 88 85 38 00 ou 06 78 61 97 38.
Le cours de fitness est complet.
Si nous prévoyons des conférences, les modalités seront publiées dans la presse ou dans le bulletin de la commune.

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE MUSSIG

En arrivant au terme de cette année 2022, il est temps pour l'amicale des Sapeurs-Pompiers du village de dresser le bilan de l'année écoulée.
Le contexte sanitaire nous a encore empêché de nous réunir en début d'année mais dès que la situation l'a permise nous avons repris nos activités courantes.
C'est ainsi que nous avons organisé une soirée tartes flambées le samedi 11 juin 2022, qui a remporté un franc succès.
Au mois de juillet, nous nous sommes retrouvés au mariage de notre fidèle amicaliste et sapeur-pompier, Régis Mathéry, et de Valérie. Nous leur souhaitons encore tous nos vœux de bonheur.

Une partie de l'amicale s'est rendue au repas organisé par l'APP de Mussig le dimanche 11 septembre pour y déguster leur traditionnel «carpes frites».

L'évènement le plus marquant de cette année est incontestablement notre voyage en Belgique du 22 au 25 septembre 2022. Nous avons pu découvrir les villes de Bruges, d'Anvers et de Bruxelles. Les spécialités locales ainsi que le programme des visites ont été très appréciés par l'ensemble du groupe.
Nous aurons à cœur de pouvoir vous rencontrer durant le week-end du 11 au 13 novembre lors de la distribution des calendriers de l'année 2023. Nous apprécions toujours ce moment de partage avec vous et nous vous remercions d'avance pour votre bon accueil et votre soutien.
L'année 2022 se clôturera par notre soirée festive Sainte Barbe prévue le 26 novembre.

Tout au long de l'année, nous avons également monté de nombreux chapiteaux et nous avons également assumé le portage aux enterrements de nos concitoyens.
Enfin, après 3 ans d'abstinence nous espérons de tout cœur pouvoir vous retrouver lors de notre soirée phare cochon de lait que nous programmons au samedi 18 mars 2023.

Nous serions heureux de vous compter à nouveau très nombreux !

En vous souhaitant une belle fin d'année, L'amicale des Sapeurs-Pompiers de Mussig.

Le Mussig'Info - Octobre 2022
Direction de la publication : Philippe WOTLING
Cellule communication : Christophe KOENIG
Crédit Photos : Commune de Mussig / Associations / Intervenants
Maquette, Mise en Page & Impression : Dismeo